

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse  
**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein  
**Band:** 135 (1984)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Mitteilungen = Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'avenir de la foresterie française<sup>1</sup>

Par *Louis Bourgenot*, Paris  
(Conseil général du Génie rural, des Eaux et des Forêts)

Oxf.: 9:(44)

Messieurs, ce n'est pas sans raison qu'indépendamment de l'admiration que j'éprouve pour eux, j'ai voulu rendre hommage à deux illustres forestiers qui nous ont précédés dans la carrière, MM. Aubréville et Ph. Guinier. C'est qu'en effet, en foresterie, l'œuvre de nos devanciers demeure la base indispensable de nos réflexions d'aujourd'hui; c'est que l'on se condamne à ne rien comprendre aux paysages forestiers que nous avons sous les yeux si on ne les explique pas, bien sûr par les conditions de milieu, mais aussi par l'action passée des hommes qui les ont façonnés.

Me proposant aujourd'hui de vous parler le langage des arbres, je me permettrai toutefois, non sans quelque hardiesse, de tenter d'évoquer avec vous ce que pourrait être l'avenir de la foresterie française, et ce qui la distinguera, peut-être, de la foresterie passée. En bref, assistons-nous, allons-nous assister en la matière, à une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes?

J'ajoute qu'étant respectueux des règlements que vous avez édictés concernant le temps de parole alloué aux conférenciers, je vous demande d'excuser ma concision et mon parti-pris un peu schématique dans un domaine qui peut difficilement être approfondi en vingt minutes.

L'un de mes grands anciens, M. Silvy Leligois, membre correspondant de votre compagnie, qui fut professeur de sylviculture à l'école de Nancy, disait volontiers que le forestier travaillait entre l'ombre et la lumière. Et c'est profondément exact, car qu'est-ce que la sylviculture, sinon l'intervention de l'homme dans l'œuvre impitoyable de sélection inventée par la Nature pour perpétuer la vie.

Je serais tenté d'ajouter qu'aujourd'hui le forestier doit travailler entre la tradition et ce que j'appellerai l'économique au sens large, qui lui impose des contraintes de plus en plus pesantes.

Le discours de la tradition, vous le connaissez: la forêt ne pousse pas toute seule, il faut la cultiver, mais en faisant en sorte que cette forêt cultivée soit le plus proche possible de l'état d'équilibre, du climax. C'est mettre en application le fameux principe de Lorentz et Parade, qui date de 150 ans: imiter la nature, hâter son œuvre.

L'autre face du décor comporte bien des aspects dont je n'évoquerai que ce qui me paraît essentiel.

<sup>1</sup> Comptes rendus des Séances de l'Académie d'Agriculture de France — Séance du 15 février 1984, N° 2/1984, pages 186–190.

En premier lieu, je citerai les progrès considérables accomplis depuis quelques décennies par la recherche forestière. On connaît beaucoup mieux qu'il y a un siècle ce que nos grands anciens appelaient d'un mot que j'aime beaucoup: le tempérament des essences forestières. On connaît beaucoup mieux la vie des sols, on a fait de grands progrès en phytosociologie, en génétique, dans l'étude des mycorhizes, dans l'obtention des plants forestiers; je ne peux tout citer. Je voudrais seulement insister sur les progrès de la génétique.

On fabrique aujourd'hui des variétés, ou des clones d'arbres forestiers améliorés tant en ce qui concerne la qualité technologique du bois produit que la vitesse de croissance. Je prends l'exemple du peuplier ou du douglas et je pose une question volontairement provocante: pourquoi se donner tant de mal et dépenser tant d'argent en cultivant du chêne rouvre qu'on exploitera à 150, 200 ou même 250 ans, alors qu'en 20 ans on peut produire avec des peupliers sélectionnés, plantés à raison de 200 par hectare, autant sinon plus de matière ligneuse à moindre coût.

Car, et c'est ma seconde constatation, le coût d'une gestion forestière traditionnelle, respectueuse des lois de l'équilibre naturel, est de plus en plus élevé. L'obtention d'une régénération réussie de chêne rouvre de qualité revient à un chiffre de 15 000 ou 20 000 F/ha, sans compter les travaux ultérieurs de dépressage et de jeunes éclaircies qui ne fournissent pas de produits rémunérateurs. Cette augmentation du coût de la sylviculture ne risque-t-elle pas de mettre en cause la possibilité même de continuer à la pratiquer?

Ma troisième constatation est celle d'un vieux routier qui a d'abord été sylviculteur et aménagiste, puis a peu à peu été amené à se plonger dans le labyrinthe de ce que l'on désigne, un peu imprudemment, sous le nom de «filère-bois». Je vous livrerai mes réflexions sous une forme qui sera également quelque peu provocante: aujourd'hui l'autonomie du producteur forestier n'existe plus. Son projet ne peut plus consister à faire croître des arbres et à les mettre en vente, quitte aux industriels de la première et de la seconde transformation, si vous me permettez cette expression très peu académique, de «se débrouiller» avec. Je crois que cette ère est terminée. Certes le terme de «filère bois» est très sujet à caution, mais il a le mérite d'évoquer la nécessité, de plus en plus évidente, d'une meilleure coopération entre les divers et nombreux agents économiques qui la constituent.

Cette coopération est loin d'atteindre aujourd'hui en France la perfection, car notre pays a, par rapport à des nations comme les USA ou le Canada, de très graves handicaps, notamment dans le domaine foncier. Mais je suis intimement persuadé qu'avec du temps et de l'imagination nous pouvons les surmonter en grande partie.

Ma quatrième remarque a pour objet d'évoquer, très succinctement, une évolution dans les techniques d'exploitation qui semble aller à l'encontre des méthodes traditionnelles. Lorsque j'ai débuté comme garde général dans le Jura, il y a maintenant presque 40 ans, les arbres étaient encore coupés à la hache, et débardés à l'aide de la traction animale. Aujourd'hui l'exploitation est de plus en plus mécanisée — je citerai non seulement les scies à moteur, mais aussi les machines à écorcer ou à fabriquer des plaquettes en forêt, et surtout les puissants tracteurs articulés utilisés pour le débarquement, et qui inquiètent les sylviculteurs soucieux de faire respecter les régénérations naturelles ou les jeunes plantations, ainsi que les arbres laissés sur pied, soucieux également de réduire au minimum les dégradations causées aux parterres des coupes et aux chemins.

Je ne reviendrai pas sur cette importante question, sauf pour dire qu'à mon avis il n'est possible en la matière ni de se résigner à des exploitations «sauvages», ni de s'opposer à l'utilisation de machines nouvelles. Je pense, avec notre collègue Jean Venet, qui a tout spécialement réfléchi à ce problème, que, tout en prenant, par le biais des cahiers des charges, toutes précautions utiles pour sauvegarder l'avenir des peuplements, notre sylviculture doit évoluer et s'adapter aux nouvelles techniques d'exploitation, notamment par l'installation, préalable aux coupes, d'un cloisonnement d'exploitation important, avec des emplacements de façonnage et des pistes de débardage suffisamment larges.

Après cette analyse, encore une fois volontairement survolée, on peut se poser la question de savoir s'il faut, en matière de foresterie, choisir entre les Anciens et les Modernes. Ma réponse sera non seulement schématique mais encore très personnelle. Je pense en effet, profondément que c'est la «nature» qui résoudra le problème: elle risque à mon humble avis, de nous réserver quelques désillusions. Par exemple, la monoculture, qui pose déjà problème en agriculture et en arboriculture fruitière, a déjà posé, et va poser de plus en plus de problèmes d'ordre phytosanitaire en foresterie; et les forestiers allemands, qui ont depuis un siècle et demi fabriqué de l'épicéa au fil de deux ou trois générations, sont en train de se convertir à la forêt mélangée de résineux et de feuillus, dans le même temps que les forestiers français, qui ont trop longtemps compté sur le bon plaisir de la nature pour régénérer leurs vieux peuplements, ont été amenés à accorder de plus en plus d'importance aux travaux sylvicoles destinés à aider ladite nature.

Anciens ou Modernes? Je pense, personnellement, qu'il n'est pas inconcevable, qu'il peut même être opportun, de consacrer une partie du territoire français à des cultures d'arbres à haut rendement quantitatif ou qualitatif. Il peut s'agir, à l'aide de variétés améliorées de peupliers, d'eucalyptus, de sequoias, de pawlonias etc., de cultures destinées soit à la production de bois de trituration ou de bois combustible, soit à la production de bois d'œuvre. Mais je pense aussi qu'il s'agit là de cultures non pas forestières, mais agricoles — et soumises à tous les aléas de la production agricole. Et, au surplus, les problèmes qui se posent à propos de telles cultures concernent d'une part la mobilisation des terrains favorables, et d'autre part la rentabilité de telles opérations, sans parler de leur impact écologique, notamment sur l'évolution des sols.

Cela dit, je pense que sur la majeure partie de la surface boisée, le projet forestier français doit avoir une toute autre dimension, et je dirai une dimension en termes de civilisation, même si, comme c'est normal, des solutions différentes sont à envisager en forêts publiques et en forêts privées.

Il y a une formule, due à M. Bertrand de Jouvenel, que j'ai la faiblesse de répéter souvent lorsque j'évoque l'avenir: il a écrit que les vieilles civilisations de ce qui constitue «le petit cap» du continent asiatique qu'est l'Europe de l'Ouest sont caractérisées par un compromis entre l'aménité et l'efficacité. Cette formule me paraît parfaitement convenir à mon propos concernant l'avenir de notre foresterie.

L'efficacité, nous avons le devoir de la maintenir et de l'améliorer: de la maintenir en pratiquant, comme Jacques Poly l'a dit pour l'agriculture, une sylviculture plus économe; de l'améliorer; parce qu'il me paraît évident que nous aurons toujours besoin de cette ressource renouvelable qu'est le bois; mais de l'améliorer en tenant compte intelligemment des résultats de la Recherche Forestière, notamment en ce qui concerne

l'écologie — la connaissance des stations forestières et de leurs potentialités — , et la génétique.

L'aménité, c'est tout ce que recouvre les termes de qualité de la vie, qualité de la vie des hommes, mais aussi qualité de son environnement, c'est-à-dire de tous les êtres vivants. Je ne sache pas que beaucoup de Français aiment aller se détendre dans une peupleraie. Mais il y a plus important. Le quart du territoire français de bois et de forêts ne peut pas, impunément, être transformé en quelque chose d'analogue à un champ de betteraves. Il faut, de toute évidence, y maintenir une potentialité d'évolution de la vie, potentialité d'évolution qui tend de plus en plus à se limiter à la forêt, même cultivée, mais cultivée intelligemment, en bref gérée selon les principes de Lorentz et Parade. Et j'ajouterai, pour être précis: même s'il s'agit d'un médiocre taillis que son propriétaire envisage de mettre en valeur par une plantation de douglas.

Tel est, Messieurs, mon sentiment à propos de cette querelle des Anciens et des Modernes. Le mot querelle est sans doute trop fort: disons qu'il s'agit d'un dilemme devant lequel est placé le forestier d'aujourd'hui, confronté aux impératifs apparemment contradictoires de l'écologie et de l'économie. Je pense en définitive qu'il n'y a pas de querelle, car la nature se venge toujours, un jour ou l'autre, de nos spéculations quand elles sont contraires à ses principes. Et je crois que la sylviculture française traditionnelle, confortée et modernisée par les progrès de la Recherche, a encore un grand avenir devant elle.

Et pour conclure, après l'aphorisme de Lorentz et Parade que j'ai rappelé au début de mon exposé, puis-je me permettre d'émettre un vœu: il n'y a pas, il ne doit pas exister, en matière forestière, de contradiction majeure entre l'écologie et l'économie.